

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Conseil Municipal du 19 novembre 2024



La Celle Saint-Cloud

DES HYPOTHÈSES 2025

Un Rapport économique social et Financier 2025 plutôt optimiste

Des facteurs d'amélioration :

- Baisse des taux d'intérêt. La BCE a entamé une baisse du taux directeur, et les marchés anticipent une poursuite de la baisse des taux. L'assouplissement monétaire favorise la reprise de l'investissement.
- La consommation résiste (effets favorables sur la TVA) et les exportations progressent, malgré un environnement géopolitique instable, marqué par guerre en Ukraine, les tensions au Moyen-Orient ainsi que l'accroissement des tensions commerciales.
- Les réformes récentes sur le marché du travail produisent des effets positifs sur les créations d'emploi.

Mais des facteurs de risque persistants :

- **Niveau de dépenses publiques très élevé** en comparaison internationale, soit 57 % du PIB en 2023, contre 49 % en moyenne dans l'Union européenne. Augmentation des dépenses de plus de 300 M€ depuis 2019 (face aux crises).
- **Un déficit** à 6.1 % en 2024, avec des prévisions de 5.0 % en 2025, et de moins de 3 % à horizon 2029, si le Gvt met en œuvre une **stratégie de redressement**, portant sur l'augmentation des prélèvements et sur la baisse des dépenses publiques.
- **Réchauffement climatique** avec des conséquences de plus en plus visibles à l'échelle mondiale et nationale. La dernière décennie fut la plus chaude mesurée dans le monde et en France métropolitaine sur plus de 120 ans. (PNACT)

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU PLF 2025

Les 4 indicateurs essentiels sous-tendent la trajectoire macroéconomique projetée pour 2025 : 1 seul vraiment favorable

- 1) En 2025, une **croissance modérée ou faible**, à 1,1 %. La consommation des ménages (+1,3 %) pourrait se maintenir grâce au reflux de l'inflation. Effets recettes de TVA (VGP)
- 2) **Une évolution préoccupante de l'emploi**. Le taux de chômage, stable à 7.4 % jusqu'à la fin du 2nd semestre, pourrait augmenter jusqu'à 8 % du fait du retournement de la conjoncture. 25 000 postes supprimés au 3^{ème} trimestre (Michelin, Auchan, 2400 postes supprimés).
- 3) La **masse salariale** détermine les évolutions de certaines recettes (cotisations sociales, CSG, impôt sur le revenu). Son évolution dépend de la croissance, des créations d'emploi et de l'inflation. Problème de compétitivité et de désindustrialisation..
- 4) **Facteur positif, l'inflation** se stabiliserait sous 2 %, à 1,8 % en moyenne annuelle, essentiellement tirée par les prix des services. Cette stabilisation soutiendrait **le pouvoir d'achat, et donc la croissance**, et permettrait une baisse des **taux d'intérêt**.

LE PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2025 VISE UN OBJECTIF DE DÉFICIT CIBLE À 5,0 % DU PIB

- Les **prévisions de déficit** sont passées de 4,4 % du PIB à 6,1 % en 2024. Un dérapage spectaculaire. La Commission des finances du Sénat reprend les travaux de sa « Mission d'information » pour « comprendre les causes du dérapage et examiner les responsabilités ».
- Le **gouvernement** de M. Barnier veut ramener le déficit à 5,0 % du PIB en 2025. Il a décidé, compte tenu des prévisions de déficit, d'engager **un effort de 60 milliards d'euros**, soit 2 points de PIB.
- Cet effort s'inscrit dans une trajectoire visant à ramener le déficit à **moins de 3 % de PIB en 2029**.
- Sur les 60 Md€ d'économies, les **deux tiers** (soit environ 40 Md€) seront portés par des mesures de modération ou de réduction des dépenses, et **un tiers** par des hausses d'impôts.
- L'effort en dépense sera **partagé** entre l'État, ses opérateurs, les collectivités territoriales et les administrations de sécurité sociale.
- Les **collectivités territoriales seront conduites à participer à hauteur de 6,5 Md€** (en fait 8,75 Md€ selon l'AMF, et plus de 11 Md€ selon le vice-président de l'AMF, M. André Laignel). C'est selon l'AMF 20 % de l'épargne brute des collectivités locales;

PROJET DU GOUVERNEMENT – ÉCONOMIES PRÉVUES PAR L'ÉTAT SUR LES RECETTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

En 2025, régions, départements et communes devront **participer à l'effort budgétaire à hauteur de 5 Md€ (11 Md€ selon l'AMF)**. Cette contribution sera réalisée au moyen de mesures inscrites dans le PLF :

- **Fonds de précaution pour les collectivités** alimenté par un prélèvement sur les recettes des plus grandes collectivités, à l'exclusion des plus fragiles (2% des recettes réelles de fonctionnement des 450 plus grosses collectivités) soit 1,5Md€ pour VGP ;
- **Gel** de la part dynamique de la TVA (VGP) ;
- **Réduction du taux du FCTVA** de 14,85 % contre 16,404 % en 2024 (applicable dès 2025) ainsi que l'exclusion des dépenses de fonctionnement précédemment éligibles ;
- **Réduction des dotations** ;
- **Gel** de la DGF ;
- **Réduction** du Fonds Vert ;
- **Augmentation de 4 points** des cotisations CNRACL ;
- **Suppression** du fonds de soutien aux activités périscolaires.

LE ROB S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES PRÉCÉDENTES

Bilan 2024 :

1) Effets favorables :

- Décroissance prix de l'énergie (électricité, gaz, essence) (prix des produits pétroliers)
- Stabilisation des prix des produits alimentaires et manufacturés

2) Effets défavorables :

- Incertitudes liés au déficit budgétaire (national)
- Baisse de l'inflation permettant à la BCE d'amorcer une diminution des taux

CADRAGE BUDGÉTAIRE : GRÂCE À UNE SITUATION FINANCIÈRE TRÈS SAIN

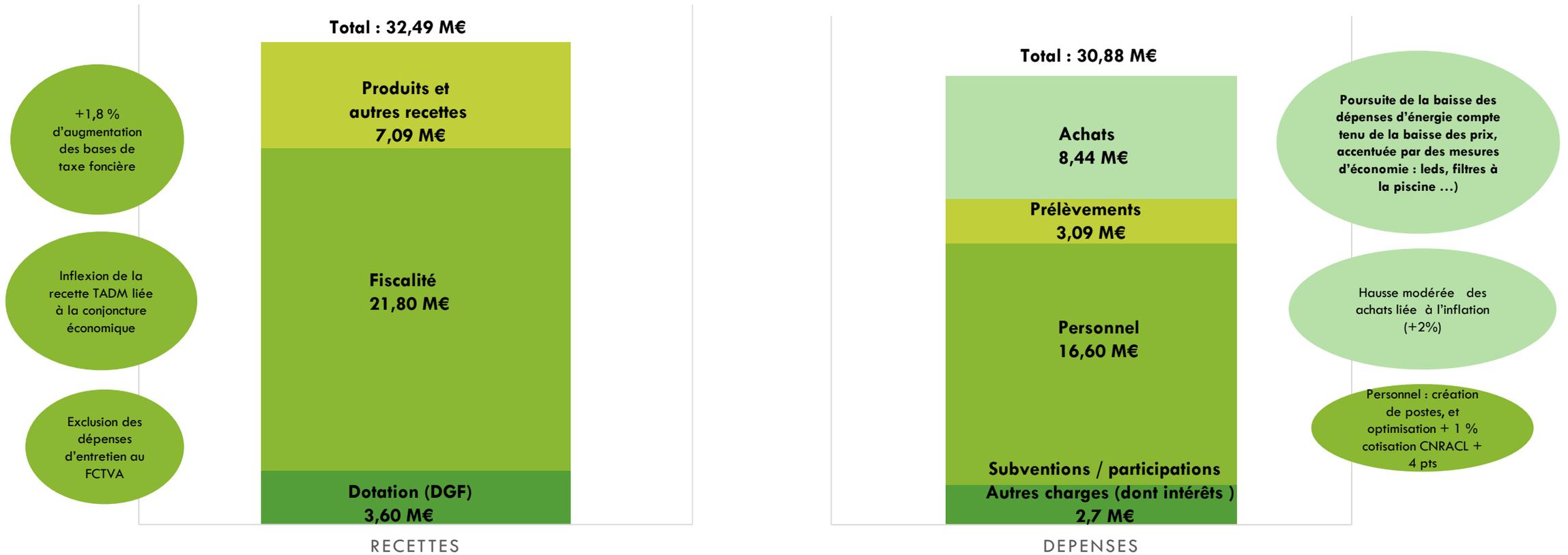
- **DANS UN CONTEXTE CONTRAINT, LES AXES PRINCIPAUX SONT INCHANGES :**

- 1) Continuité de la stabilité des taux (TFB et TFNB)
- 2) Auto-financement aussi élevé que possible
- 3) Un endettement modéré et maîtrisé
- 4) Poursuite d'une offre de services à la population diversifiée et de qualité
- 5) Recherche d'optimisation continue des ressources

- **UN BUDGET D'INVESTISSEMENT SIGNIFICATIVEMENT ELEVE (13 M€) :**

- Renforcement de l'effort d'investissement de rénovation (transition énergétique, rénovation du patrimoine, modernisation des écoles et structures, requalification de la voirie...)
- Poursuite des grands projets engagés et financés : achèvement de la médiathèque, Cœur de ville,
- Cession Cœur de ville (2 lots – 1 et 2^{ème} versement)
- Lancement de grands projets structurants pour la Ville (Jonchère, Villa-club, Caravelle).

HYPOTHÈSE SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025



FONCTIONNEMENT : UNE RECHERCHE D'OPTIMISATION...

- **Maitrise des coûts de l'énergie :**
 - baisse prix du gaz (de 136 €/MWh en 2024 à 104 €/MWh en 2025 soit – 24 %) ;
 - poursuite du déploiement des leds sur l'éclairage public et sur le patrimoine communal ;
 - gestion économe et durable ;
- **Stabilisation des charges à caractère général** (baisse prix du papier, nouveaux marchés (impression, restauration,)
- **Dépenses de fonctionnement** (Achat maîtrisée : efforts des services, recours aux groupements de commandes et recherche d'une définition des besoins plus efficiente)
- **Dépenses de personnel** (suivi optimisé de la GPEC) :
 - Créations de postes : médiathèque, PM, local pour les jeunes (CCAS),
 - Mesures sociales : participation de l'employeur à la prévoyance

QUI PERMET LA POURSUITE DYNAMIQUE DES ACTIVITÉS

1) Activités petite enfance, enfance et jeunesse :

- Mise en œuvre du CNR (conseil national de refondation) Ecole Henri Dunant
- Renouvellement avec la CAF du Contrat Global Territorial
- Mise en œuvre du « service public de la petite enfance »
- Installation du relais petite enfance dans les locaux de l'ancienne Bibliothèque Joly
- Mise en œuvre du PEDT (projet éducatif territorial)

2) Actions culturelles :

- Programmation de la Saison théâtrale : 19 spectacles sur la Saison 2024/2025
- Ouverture de la médiathèque (inauguration, animations)
- Médiation culturelle : lecture publique en vue de l'ouverture de la médiathèque
- Création d'un pôle culturel et sportif : ancienne piscine Jonchère

3) Actions de prévention et d'insertion :

- Ouverture du local pour les jeunes
- Quartier d'été Bendern en lien avec la MJC

4) Activités sportives :

- Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur des équipements sportifs
- Dynamisme de l'événementiel sportif (stages sportifs et courses en fête)
- Renforcement d'apprentissage de la natation pendant les vacances scolaires
- Achat d'une structure gonflable à la piscine pour développer les animations

5) Moyens de sécurité :

- CSU centre de surveillance urbain intercommunal
- Extension des locaux de la Police Municipale
- Développement de la vidéoprotection (schéma directeur de vidéoprotection)
- Renforcement des effectifs
- Poursuite de l'étude sur la tranquillité résidentielle avec Elogie-Siemp

6) Secteur associatif :

- Installation d'une épicerie solidaire place Bendern
- Rénovation de la salle Caravelle
- Création d'une salle associative Médiathèque

7) Moyens de communication :

- Renforcement de l'activité sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, Facebook)
- Développement d'un extranet et lancement d'un journal interne pour le personnel communal
- Poursuite du déploiement de la téléphonie sur IP (Internet Protocol)
- Dématérialisation des inscriptions aux activités de la piscine
- Déploiement informatique de la médiathèque

RESSOURCES HUMAINES

Dépenses de personnel :

Prévisionnel 31/12/2024		
	Titulaires	Contractuels
Traitement indiciaire	4 556 915 €	4 537 319€
NBI	35 999 €	
RI (dont primes semestrielles)	1 275 936 €	635 224 €

Les heures supplémentaires rémunérées :

Un réalisé prévisionnel de 160 000 € au 31/12/2024

Les avantages en nature :

13 logements de fonction et 1 voiture de fonction

RESSOURCES HUMAINES

Structure des effectifs :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés
Filière administrative	70	73	69	68	67	66
Filière technique	110	113	109	109	109	108
Filière Culturelle	6	4	5	5	5	7
Filière sportive	11	11	11	11	11	11
Filière Police municipale	2	3	4	4	5	6
Filière sociale	88	86	89	91	91	91
Filière animation	39	37	38	32	32	32
Poste divers	17	13	13	13	13	13
Total	343	340	338	333	333	334

Durée du travail :

35h hebdomadaires selon les modalités d'organisation diverses adaptées aux besoins des cellois

Mise en œuvre du télétravail

L'INVESTISSEMENT

- Le choix d'un auto-financement aussi élevé que possible
- Une recherche systématique de subventions (Etat, Région, Département, VGP, CAF, ADEME, ...)
- De grands programmes pluriannuels
- Recours modéré et maîtrisé à l'emprunt pour financer les investissements

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

LES GRANDS PROJETS

Finaliser les grandes orientations du mandat

.....Et ouvrir vers l'avenir

Le Cœur de Ville : En faire le pôle urbain de la ville et le bien commun de tous les Cellois

Faire du domaine de **Beauregard** la cité-jardin du XXIème siècle

Faire de La Celle Saint-Cloud une **ville** encore plus « **verte** »

Et d'autres projets

LE CŒUR DE VILLE

Achever la réalisation du Cœur de ville:

- Les réalisations 2025
- La finalisation du projet : 2026-2028

Etudier la possibilité d'une extension d'une part vers la Grande Terre et, d'autre part, vers la gare et la place du jumelage :

projet « Cœur de Ville 2 »

ACHEVER LA RÉALISATION DU CŒUR DE VILLE LA MÉDIATHÈQUE

Gros œuvre achevé

Second œuvre en cours

→ Livraison du bâtiment : avril 2025

Installation mobilier et collections

→ Ouverture au public :
septembre 2025

Salle associative : décembre 2025



RÉALISER LES ESPACES PUBLICS (2024- 2025)

→ **Septembre 2025 :**

Achèvement des espaces publics :

Le nouveau parvis de l'hôtel de ville

Les 2 axes structurants du cœur de ville :

- La rue centrale (« Cardo maximus »)
- La coulée verte (« Decumanus »)



CONSTRUIRE LOGEMENTS ET COMMERCES -1

→2025-2026 Construction des premières résidences:

Lot B : 26 logements et 550 m² de commerces dont une brasserie

Lot E : 96 logements et 585 m² de commerces et activités dont un espace médical

→ Janvier 2025 : ouverture des réservations

→ Livraison 1^{er} trim 2027

En parallèle, reconfiguration du bâtiment de la Poste



CONSTRUIRE LOGEMENTS ET COMMERCES - 2

→ **2026-2028** Achèvement du programme de constructions :

Lots D et F intégrant la relocalisation de la PMI et du TAD

Lots A et C



En parallèle, requalification de l'espace des garages de l'hôtel de ville

RECONFIGURER L'AV. DE LA DRIONNE ET SON FRANCHISSEMENT

En 2027 :

En lien avec le CD, apaiser la circulation par mise à 2x1 voies de l'avenue avec la création d'une contre-allée et d'une piste cyclable.

Construction d'une **passerelle paysagère** prolongeant la Coulée verte vers le parc de la Grande Terre ?

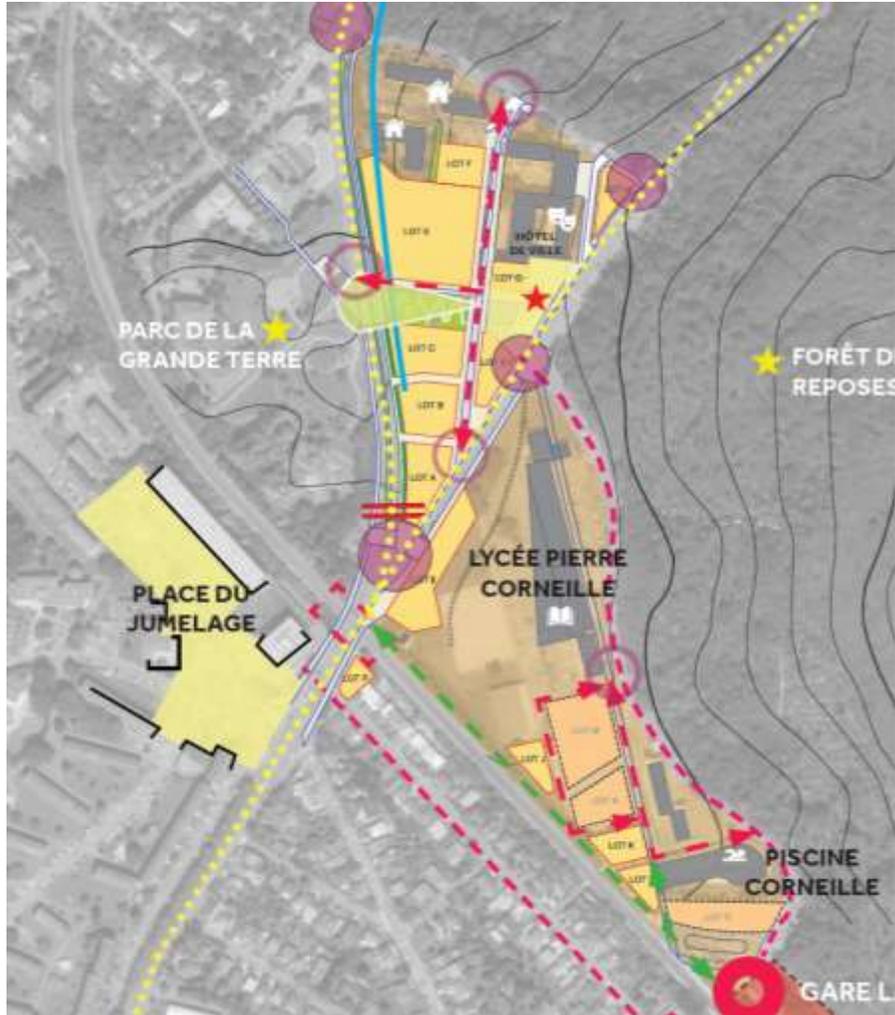
Et si les terrasses de la coulée verte et le parc de la Grande Terre ne formaient qu'un seul et même parc ?

Et si un lien fort les unissait?

Magali Volkwein



ET, AU-DELÀ ... ENVISAGER L'EXTENSION DU CŒUR DE VILLE VERS LA GARE ET VERS LE JUMELAGE (PROJET « CŒUR DE VILLE -2 »)



Et si demain le cœur de ville se prolongeait jusqu'à la gare ?....

Et si ce nouveau quartier bioclimatique offrait lui aussi de nouveaux services et commerces ... autour de la thématique de la jeunesse et du sport .

Et si ce nouveau quartier vivant, adossé à la voie ferrée mais ayant la forêt comme horizon proposait une offre résidentielle inédite aux Cellois ?

Magali Volkwein, urbaniste du Cœur de ville

Présidente D&A

LA REQUALIFICATION DU DOMAINE DE BEAUREGARD

Faire du Domaine la cité-jardin du XXIème siècle

- Début 2025 : grande exposition sur l'avenir du domaine de beauregard/ (Un maire-adjoint coordinateur de la présence municipale)

▪ - En 2025-2026 :

. Finaliser la rénovation et la diversification du **bâti**

▪ . Au-delà :

Réaliser la requalification des **espaces publics**

(projet « *Beauregard demain* »)

FINALISER LA RÉNOVATION ET LA DIVERSIFICATION DU BÂTI

Achever la rénovation lourde des :

- 1355 logements collectifs de Beauregard 1 (vocation sociale) – (Tranche 6 en cours de lancement : 65 K€TTC/logement)
- 152 pavillons (possibilité de BRS)

Offrir des logements à loyer intermédiaire :

(959 Igts PLI de Beauregard 2)

Construire des logements accessibles :

- (189 Igts : Hirsch 1&2 et Sente du Gui)

Ouvrir une « boutique solidaire » à Bendern

Achever les diagnostics réseaux

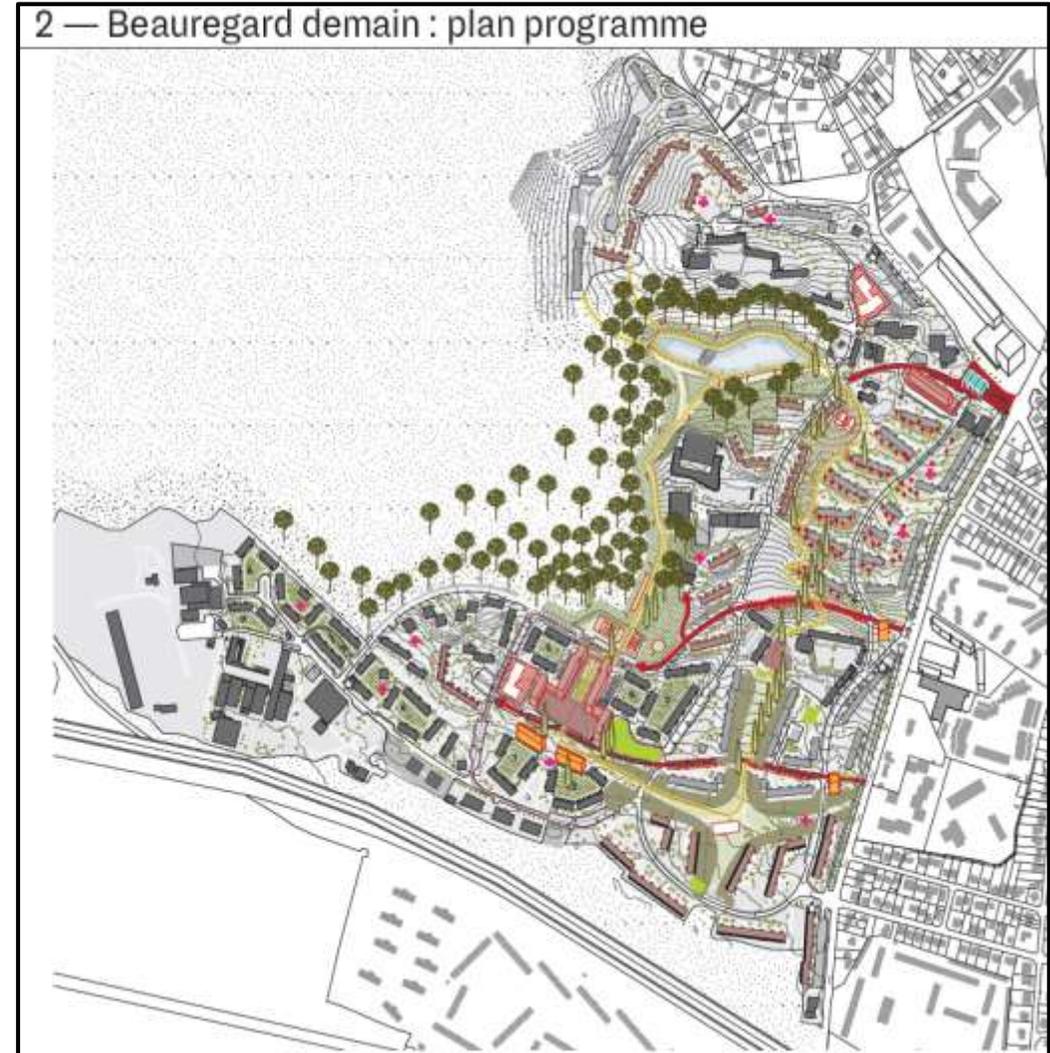


REQUALIFIER PROFONDÉMENT LES ESPACES PUBLICS

(MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE DU PROJET URBAIN : « BEAUREGARD DEMAIN »)

- Actions sur la qualité résidentielle
- Création de 3 axes majeurs ;
- Rénovation des places (Bendern, Panorama, Jumelage) ;
- Actions sur le paysage ;
- Actions sur les espaces publics ;
- Actions sur la mobilité ;
- Préconisations environnementales ;
- ...

(Propositions de l'étude « Beauregard demain » de l'agence GRAAL)



UNE VILLE ENCORE PLUS « VERTE », RÉPONDANT AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES, CLIMATIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES DE DEMAIN

Des actions déjà engagées....

..... et à amplifier au cours des prochaines années

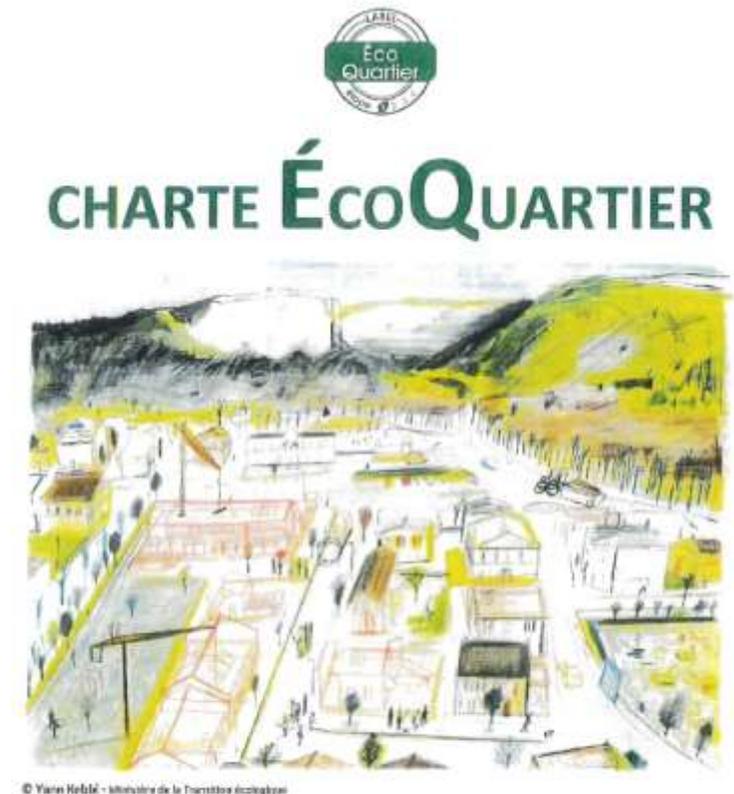
DES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

Cœur de ville : un quartier écologique et apaisé :

- En cours de labellisation « Ecoquartier »
- Retenu au titre du « Fonds Vert »
- Exemplaïre au titre de la « loi sur l'eau »
- Couverture végétalisée de la médiathèque
- ...

Pour tous les quartiers, un PLU protecteur

- Préservation du caractère propre des quartiers
- Valorisation des sentes et des espaces naturels
- Désimperméabilisation et limitation de l'artificialisation des sols
- ...



ET D'AUTRES PROJETS ...

- Poursuite construction de logements (au-delà des 218, Site Corneille, et sente du Gui) ;
- Transition écologique : rénovation énergétique (écoles, gymnases, etc.;
- Rénovation gymnase Corneille ;
- Villa-club rugby ;
- Création d'un Pôle culturel et sportif à La Jonchère ;
- Réhabilitation salle Caravelle ;
- Rénovation voiries / espaces publics ;
- Circulations douces et modes de transport alternatif (TIER / DOTT)

.....